

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_ Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au directeur-gérant de la Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet, 17 mai 1849](#)

## Jean-Baptiste André Godin au directeur-gérant de la Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet, 17 mai 1849

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 mai 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet](#)

Lieu de destinationCouillet (Belgique)

## Description

Résumé Approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin rend compte de son entrevue à Guise avec le directeur des hauts-fourneaux de Couillet : les hauts-fourneaux de Couillet sont dans l'impossibilité de fournir la fonte prévue et proposent à Godin de verser 3 155 F pour solder son compte ; Godin propose de verser 2 900 F car il a subi un préjudice en se fournissant ailleurs à grand frais ; Godin a dû acheter 100 tonnes de fonte ; il attend la réponse des hauts-fourneaux de Couillet.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet

Genre Non pertinent

Pays d'origine Belgique

Activité Industrie (grande)

Biographie Société créée en 1835 pour exploiter des hauts-fourneaux à Couillet (Charleroi, Belgique).

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (335)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1849  
Couillet  
mars 14

335

Monsieur Le Directeur Gerant Des  
Brevets Fourneaux

Lorsque M<sup>r</sup> le Directeur de vos fourneaux  
est venu en guise pour s'entendre sur l'affaire  
qui est pendante entre nous par suite de votre  
lettre du 26 mars il me manifesta l'impossi-  
bilité absolue pour vous de me fournir les  
fontes convenues et qui dirait pour terminer  
cette affaire avec de la voie des transactions  
et pour cela il me proposa d'~~accepter~~ lui payer  
~~une~~ somme de trois mille cent cinquante francs  
pour solde de compte. Je lui fis remarquer  
quoyant être obligé de me poursuivre à grand  
frais des fontes pour remplacer celles qu'il vous  
desirez me fournir que je serais encore en  
perte en réduisant cette somme de fr 250  
mais que dans le désir de terminer cette affaire  
à l'amiable je consentais à vous payer  
fr 2900 pour solde il me fut répondu que  
cette offre vous serait soumise et que je recevrais  
votre réponse dans la huitaine j'attends encore  
cette réponse mais ne pouvant plus  
compter sur vos fontes par ce motif depuis  
100,000 Pilog et je ne pourrais aller que  
vous m'annonceriez que après que nous nous  
serons entendu sur le préjudice que vous  
mevez occasionné et sur la baillie de prix  
qui existe aujourd'hui dans le prix des  
fontes

aguer,